

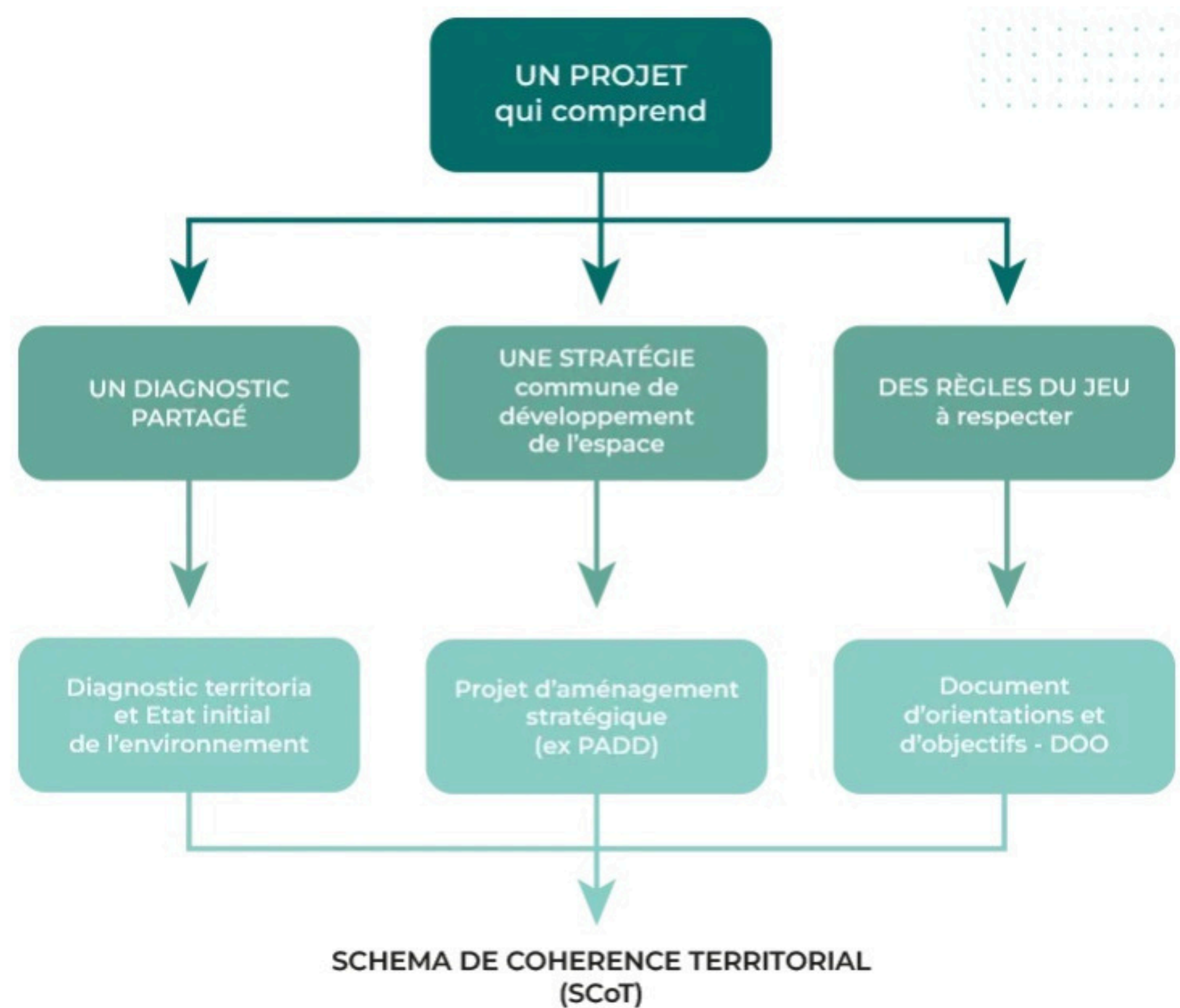
Contribution du Codev dans le cadre de la révision du SCOT

- Le SCOT du Pays de Pontivy: De quoi l'on parle
- Cadre d'intervention du Codev
- Restitution de l'atelier "Dessine moi ton paysage"
- Restitution de la causerie sur l'attractivité
- Annexes
 - Synthèse de stage sur le ZAN par Gwenc'hlan DREAN
 - Lien vers les travaux du Kreiz Breizh Transitions

Le SCOT du Pays de Pontivy

Éléments de définition et carte du territoire

Le SCOT : De quoi parle-t'on ?





*Périmètre du SCOT du Pays de
Pontivy*

Cadre d'intervention du Codev

Lettre de saisine

Organisation du Codev pour répondre à cette saisine

Saisine du Codev par le Pays de Pontivy en décembre 2023

Voir le courrier
présenté



Lettre de mission pour une « Contribution à la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays de Pontivy »

INITIATIVE DE LA MISSION

- Saisine par le Pays de Pontivy
- Auto-saisine par les membres

CONTEXTE

Dans un contexte de changement législatif et réglementaire significatif en matière d'aménagement territoire et suite à la modification du périmètre géographique du pays de Pontivy depuis le départ Baud Communauté, le syndicat mixte du pays de Pontivy (SMPP) a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) par délibération en date du 9 février 2023. Cette procédure doit permettre, en plus des éléments sus mentionnés, d'actualiser les perspectives d'évolution démographique et économique, de compléter le volet commercial pour la logistique commerciale (DAACL), et donc de répondre aux exigences du SRADDET en définissant notamment des objectifs consommation économe du foncier conformément à la Loi Climat et Résilience.

Dans cette perspective, le pays de Pontivy souhaite s'appuyer sur les acteurs et forces vives du territoire pour relever collectivement les nombreux défis de ces prochaines années et engager nos collectivités dans de nouveaux modèles d'aménagement. La participation du Conseil de Développement Triskell Citoyen à la révision du SCoT est essentielle car elle permet d'apporter un regard nouveau sur ces enjeux et d'alimenter les débats sur un document stratégique qui concerne l'ensemble des acteurs qui font vivre le territoire. Par ailleurs, en tant qu'assemblée citoyenne réunissant des représentants de la société civile, sa contribution participe également à la construction d'un projet partagé par l'ensemble des parties prenantes et habitants du pays de Pontivy.

CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Considérant les éléments précédemment exposés, le Pays de Pontivy sollicite le Conseil de Développement Triskell Citoyen afin qu'il contribue à la révision du SCoT du pays de Pontivy, en particulier sur les éléments suivants :

- Participation aux réunions de travail ouvertes aux partenaires tout au long du processus de révision
- Échanges réguliers avec le technicien en charge du dossier afin d'être force de proposition quant à la conduite des travaux de révision, en particulier sur le volet concertation et participation, et avec une attention particulière aux opportunités d'aller vers les habitants pour rendre ce sujet compréhensible du plus grand nombre.
- Rédaction d'avis sur les documents produits le cas échéant, pendant ou à l'issue du processus de révision, afin d'alimenter les réflexions et/ou d'éclairer la décision des élus (si la taille du groupe de travail bénévole constitué, ainsi que les délais impartis permettent de construire un avis jugé utile à la collectivité)

CALENDRIER PREVISIONNEL

- Phase 1 – Diagnostic territorial et Etat initial de l'environnement (EIE) – de juillet à décembre 2023
- Phase 2 – Projet d'aménagement stratégique (PAS) – de janvier à juin 2024
- Phase 3 – Document d'orientation et d'objectifs (DOO) – de juillet 2024 à mars 2025
- Phase 4 – Concertation et enquête publique jusqu'à l'approbation – de mars 2025 à février 2026

INTERLOCUTEURS

Interlocuteurs :

- Elu référent du pays de Pontivy : Claude VIET
- Technicien référent du pays de Pontivy : Francis MORIN
- Agent référent du Conseil de Développement : Lucie GUILLAUME

Pour le Conseil de Développement
Triskell Citoyen
Martine MOREL, Présidente

Pour le Pays de Pontivy
Claude VIET, Président

Référents du groupe de travail



Julien FORTEL



Samuel SERVEL



Avant d'être saisi sur le sujet du SCOT, les membres du Codev se sont intéressés au Zéro Artificialisation Net (ZAN). Ce sujet a été porté à la connaissance du Codev lors de l'Assemblée Générale du Réseau des CD bretons. A cette occasion, Laurent Le Corvoisier de l'Adeupa était intervenu pour nous partager ses connaissances sur **“ la Loi Climat et Résilience : Comment gèrera t'on l'espace demain ?”**. Suite à cette intervention, les membres ont décidé de se saisir du sujet avec un focus sur notre territoire, ils ont pu travaillé avec Gwench'lan Dréan qui lors de son stage a rencontré des élus et des chargés de mission , l'objectif étant d'avoir leur regard sur la mise en œuvre du ZAN. La synthèse de ces travaux sont portés à votre connaissance à la fin de ce document.



Co construction de la journée de travail dédiée au Projet d'Aménagement Stratégique;

- Sollicitation du CESER Bretagne afin de faire état de leur travail prospectif : **Les usages du sol en Bretagne - une prospective à l'horizon 2060**



- Participation aux ateliers aux côtés des élus
- Point régulier avec le directeur du Pays de Pontivy afin de s'approprier les enjeux



- **Découverte du jeu CityZan** par les membres du Codev. Soirée qui a amené plusieurs interrogations sur l'aménagement d'un territoire et ses enjeux avec en toile de fond la question de l'attractivité territoriale.
- **Organisation d'une soirée de présentation du SCOT à destination d'acteurs économiques, de l'habitat, de l'emploi...afin de leur présenter le Projet d'Aménagement Stratégique** et les inviter à formuler leurs propositions pour alimenter les réflexions des élus



- **Décision de poursuivre les échanges sur l'attractivité territoriale avec la construction d'un temps dédié à ce sujet.**
- Sur le même laps de temps, appropriation par les membres du Projet d'Aménagement Stratégique validé et tentative d'être force de proposition dans la construction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)



- Face à la difficulté à mobiliser des acteurs pour rédiger des prescriptions qui pourraient figurer dans le DOO, les référents du groupe de travail font le choix de centrer leur participation sur les ateliers thématiques organisés par le Pays de Pontivy. Ils interviennent aux côtés des élus dans la formulation de propositions.



- Construction d'une **démarche participative avec Maxime Pailler**, paysagiste chercheur auteur d'une thèse sur "*Le récit en proximité au service des paysages revendiqués. Création d'un outil de projection paysagère pédagogique*" Cette démarche vise à aller à la rencontre des habitants pour qu'au travers de la lecture du paysage qui les entoure ils nous partagent leur vision du Pays de Pontivy



- **Atelier "Dessine moi ton paysage"** sur Neulliac et Malguénac.
- **Causerie sur l'attractivité territoriale** organisée le 21 février à l'Espace Kenere de Pontivy

Restitution atelier “Dessine moi ton paysage”

Contexte de l'atelier
Synthèse rédigée par Maxime Paillet

Les référents du groupe de travail ont identifié **deux lieux de leur territoire de vie** pour mener un atelier de lecture du paysage. Ces lieux ont été choisis pour la diversité d'éléments qu'ils réunissaient en un seul point de vue. Ces lieux étaient uniquement sur le territoire de Pontivy Communauté dans la mesure où il était compliqué de mener cet atelier sur des points de Centre Morbihan Communauté sur une même journée. Néanmoins, les membres aimeraient reconduire cet atelier sur ce territoire, les contraintes de temps des bénévoles n'ont pas permis de l'inscrire dans le calendrier du SCOT mais il pourrait être reprogrammé sur un temps autre. Au delà du SCOT, cet atelier a été fortement apprécié pour sa capacité à **créer un espace de dialogue avec différents profils de personnes en les réunissant d'un sujet "le paysage" qui parle à tous**. La technique du dessin positionne chaque participant comme acteur de l'atelier sans pour autant qu'une compétence ou niveau de connaissance préalable ne soit requis.

La synthèse rédigée par Maxime Pailler est à retrouver ci-après.

DESSINE MOI TON PAYSAGE

Petits et grands, venez dessiner le paysage qui vous entoure et partageons nos lectures du paysage !
Vos contributions seront transmises aux élus dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale.



**SAMEDI
25 JANVIER
2025**

Un atelier sur Malguénac à 10h30
Un atelier sur Neulliac à 13h30
Rendez-vous dans les locaux de Pontivy Communauté à 10h00, covoiturage organisé pour se rendre sur les lieux choisis (réservation conseillée au 06.42.19.92.14, annulation en cas de météo défavorable)

Cette animation ne requiert pas de compétences en dessin, elle sera encadrée par Maxime Pailler paysagiste de formation.
Ces ateliers ont pour objet de susciter de l'échange à partir d'une observation factuelle du paysage qui nous entoure. Il est souhaitable de participer aux deux ateliers, le déjeuner est offert par le Codev Triskell Citoyen sous réserve de participer aux deux temps.

En partenariat avec:



MOBILISER LE PAYSAGE COMME LECTURE DU TERRITOIRE

26 janvier 2025

Esquisser l'attractivité et l'avenir du Pays de Pontivy



FICHE D'IDENTITÉ

LIEU : pays de Pontivy

MAÎTRE D'OUVRAGE : Conseil de développement

SURFACE : 2 944,6 km²

CALENDRIER : 2025

BUDGET : le projet définira l'enveloppe budgétaire

MISSIONS : définition d'un projet stratégique et médiation

CONTACT : Lucie Guillaume <cdpondi@gmail.com>



RÉSUMÉ

L'atelier de dessin conté du 25 janvier pour le Pays de Pontivy réunit habitants et acteurs locaux pour imaginer ensemble l'avenir du territoire. À travers le dessin, les participants expriment leurs visions du paysage en abordant des thèmes comme l'attractivité, le patrimoine et l'équilibre des usages. Cet atelier s'inscrit dans la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et répond aux enjeux auxquels les EPCI doivent se positionner (notamment en termes d'identité locale et de transition). À la fin de l'atelier, les contributions aboutissent à une vision partagée du territoire. Elles servent de base à des propositions concrètes.

Les dessins mettent en avant les reliefs doux et les paysages emblématiques, ponctués de haies et de cours d'eau comme le Blavet, soulignant l'importance de préserver ces marqueurs identitaires. Les participants insistent sur la prise en compte des patrimoines pour ancrer l'histoire locale dans les aménagements futurs. L'intégration harmonieuse des industries (agro-alimentaires et énergies renouvelables), la gestion durable de l'eau et la protection des corridors écologiques figurent parmi les priorités dégagées. Les contributions valorisent également une économie locale diversifiée, associée à des pratiques agricoles durables, et une mixité sociale renforcée. Enfin, ces propositions illustrent une vision équilibrée où nature, activités humaines et infrastructures coexistent, dessinant les contours d'un territoire résilient, inspirant et inclusif.



Présents :
Aline DANGIN
Julien FORTTEL
Martine GONTHIE
Lucie GUILLAUME
Alain JAN
Martine MOREL
Francis MORIN
Annie LE MOUËL
Maxime PAILLER
Maria SERVEL
Samuel SERVEL

PRÉPARATION À L'ATELIER

Les défis relevés lors de la réunion préparatoire

La réunion préparatoire à l'atelier de dessin conté s'est centrée sur les défis liés à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Pontivy. Les discussions ont mis en lumière des interrogations entre élus et membres du Conseil de développement (Codev) sur la notion d'attractivité territoriale. Cette dernière doit-elle être uniquement axée sur la croissance économique et démographique ? Comment valoriser une attractivité durable, ancrée dans les patrimoines, l'histoire et les pratiques locales ? Les participants ont également relevé un manque d'acculturation au principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), essentiel pour la transition et des difficultés à faire remonter l'expertise citoyenne dans les décisions politiques.

Forces et initiatives du Codev

Le Codev (Conseil de développement) a identifié plusieurs obstacles à surmonter, notamment une participation citoyenne insuffisante, des fonctionnements en silos et un isolement dans la gouvernance territoriale. Ces contraintes limitent la capacité du Codev à jouer pleinement son rôle de force de proposition. Malgré ces défis, la réunion a souligné les atouts du Codev, comme son expertise citoyenne, sa vision prospective et sa légitimité à mobiliser des acteurs locaux. Des idées novatrices ont émergé, telles que considérer le territoire comme un "laboratoire à ciel ouvert", où des solutions expérimentales pourraient être testées, et organiser des ateliers pour renforcer les débats sur l'identité locale et l'histoire du territoire.

Pour répondre à la commande des élus, le Codev a proposé un plan d'action structuré. Ce plan inclut des ateliers collaboratifs, comme l'atelier de dessin conté pour formaliser un manifeste sur l'attractivité territoriale. L'objectif est de produire des orientations équilibrées, intégrant la préservation des paysages, la transition tout en favorisant des coopérations renforcées.



Présentation en salle des cartes et des vues aériennes

MÉTHODOLOGIE DU DESSIN CONTÉ

L'exercice du dessin conté, illustré par l'image jointe, se base sur une approche participative et narrative pour explorer les perceptions et représentations du paysage. Cette méthodologie repose sur trois étapes principales en binôme :

1. Choix et mise en récit du paysage

Un observateur est invité à choisir un point de vue spécifique sur le paysage qu'il considère comme représentatif ou significatif. Ce choix engage une connexion personnelle et ouvre la voie à une narration spontanée. L'objectif est de permettre à l'enquêté de raconter une histoire à partir du paysage observé, en mobilisant ses sensations, souvenirs, émotions et connaissances. Ce premier moment est clé pour révéler les dimensions symboliques et sensibles du paysage.

2. Écoute et description des éléments structurants

L'observateur procède ensuite à une description détaillée des éléments qu'il identifie comme structurants dans le paysage : reliefs, végétation, cours d'eau, bâtiments, etc. Cette étape met en lumière ce qui, selon lui, fait l'essence du lieu. En parallèle, l'écoute active menée par le dessinateur enrichit la collecte des données qualitatives, tout en renforçant la confiance et l'échange.

3. Transcription graphique : Le dessin comme objet intermédiaire

Le dessinateur, placé derrière l'observateur, traduit en temps réel les descriptions en un dessin. Ce dessin, fidèle aux indications verbales fournies, devient un "objet-intermédiaire" (concept emprunté à Vinck, 2009¹), c'est-à-dire un support propice au dialogue et à la réflexion. Le processus graphique sert non seulement à matérialiser la vision de l'enquêté, mais également à ouvrir des débats collectifs lorsque ces dessins sont partagés dans un groupe.

1 Vinck, D. (2009) . De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière Vers la prise en compte du travail d'équipement. Revue d'anthropologie des connaissances, Vol. 3, n° 1(1), 51-72. <https://doi.org/10.3917/rac.006.0051>.

La photo illustre la dynamique de cet exercice : des participants positionnés sur un point haut combinent observation, narration et transcription graphique. Le paysage choisi, avec ses champs, ses haies et sa perspective ouverte sur des bourgs et des reliefs lointains, devient un support de perceptions du territoire. Le dessin conté devient un outil pour :

- Faire émerger des perceptions individuelles et collectives sur un paysage.
- Faciliter les échanges interpersonnels autour de valeurs et d'enjeux territoriaux.
- Stimuler des débats constructifs à partir d'une base visuelle et sensible.

Ce processus permet de mieux comprendre les attentes et les représentations des habitants tout en favorisant leur implication dans les réflexions sur l'aménagement du territoire.



Second atelier à Neuillac

CHOIX DES STATIONS

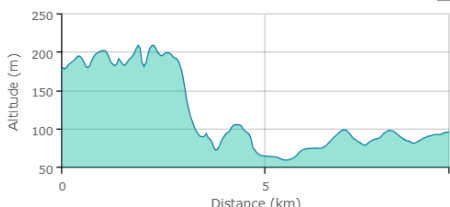
Légende

- Communes
- Courbes de niveau
 - Nomiale (1000)
 - Nomiale (1200)
 - Nomiale (1400)
 - Nomiale (1600)
 - Nomiale (1800)
 - Nomiale (2000)
 - Nomiale (2200)
 - Nomiale (2400)
 - Nomiale (2600)

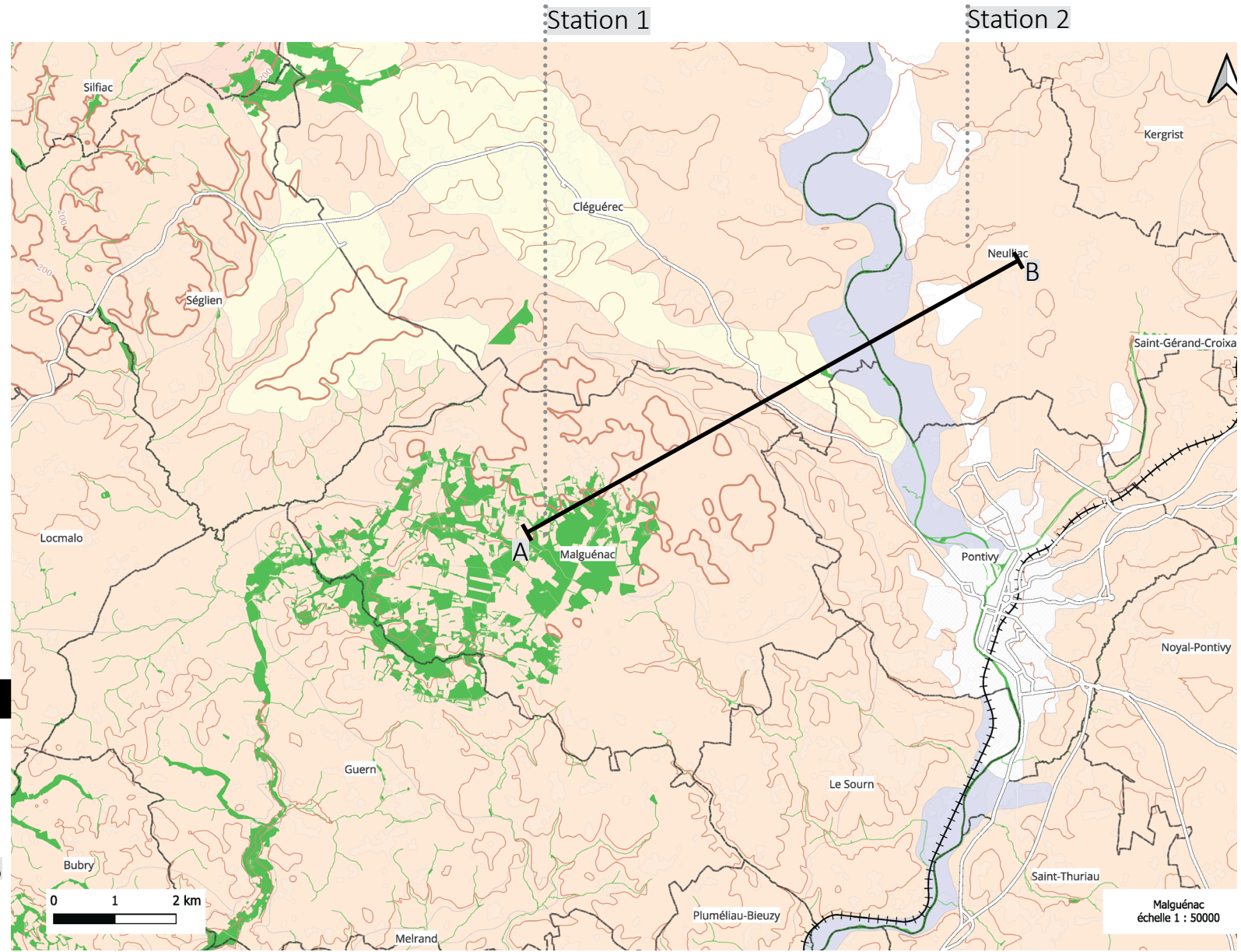
Réservoirs régionaux de biodiversité à l'échelle des communes - Bretagne

Bretagne : Familles de sols dominants

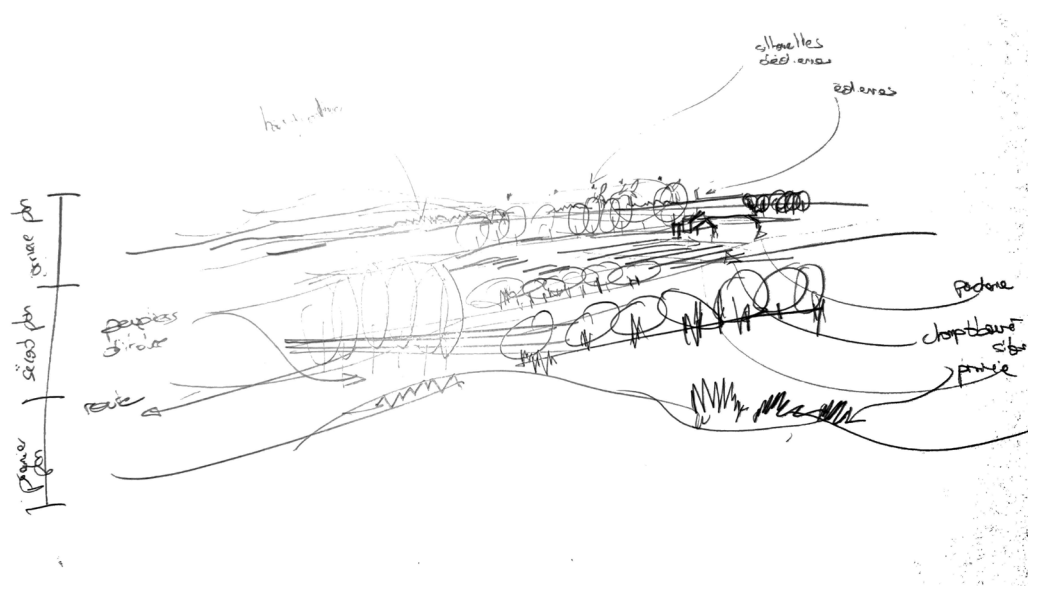
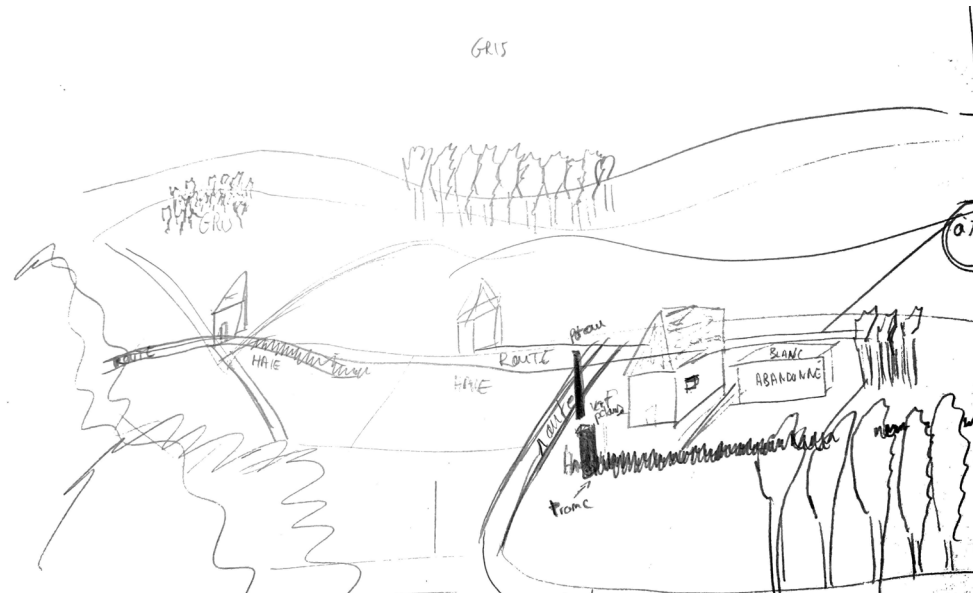
- Forêt
- Forêt de sols dominants
 - Forêt de sols dominants (surfaces en eau)
 - Sols acides
 - Sols de bord de site
 - Sols de pente, de fond de vallée et sols tourbeux
 - Sols des terrasses alluviales et sols des climats anciens
 - Sols bruns
 - Sols peu différenciés
 - Sols podzolés
 - Sols présentant un lessivage d'argile
 - Sols présentant un lessivage d'argile (état d'écoulement - fragments podzoliques)
 - Forêt de sols dominants
 - Forêt de sols dominants (surfaces en eau)
 - Sols acides
 - Sols de bord de site
 - Sols de pente, de fond de vallée et sols tourbeux
 - Sols des terrasses alluviales et sols des climats anciens
 - Sols bruns
 - Sols peu différenciés
 - Sols podzolés
 - Sols présentant un lessivage d'argile
 - Forêt de sols dominants
 - Forêt de sols dominants (surfaces en eau)
 - Sols acides
 - Sols de bord de site
 - Sols de pente, de fond de vallée et sols tourbeux
 - Sols des terrasses alluviales et sols des climats anciens
 - Sols bruns
 - Sols peu différenciés
 - Sols podzolés
 - Sols présentant un lessivage d'argile

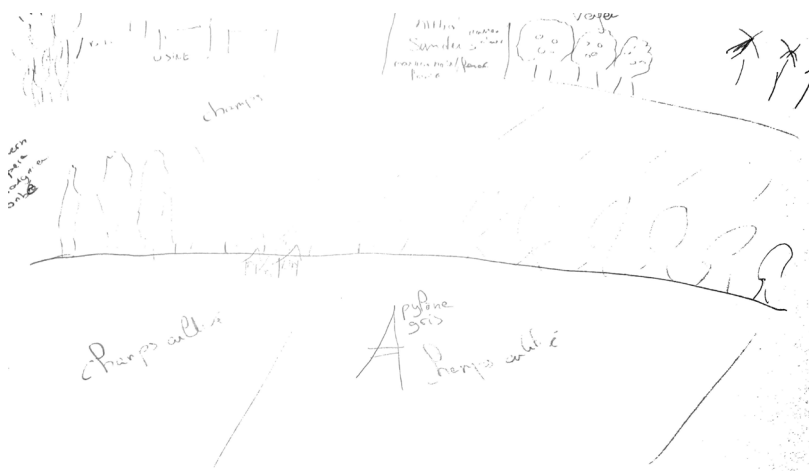


A Distance totale : 9 541 m
 Dénivelé positif : 217,93 m
 Dénivelé négatif : -302,32 m
 Pente moyenne : 5 %
 Plus forte pente : 40 %



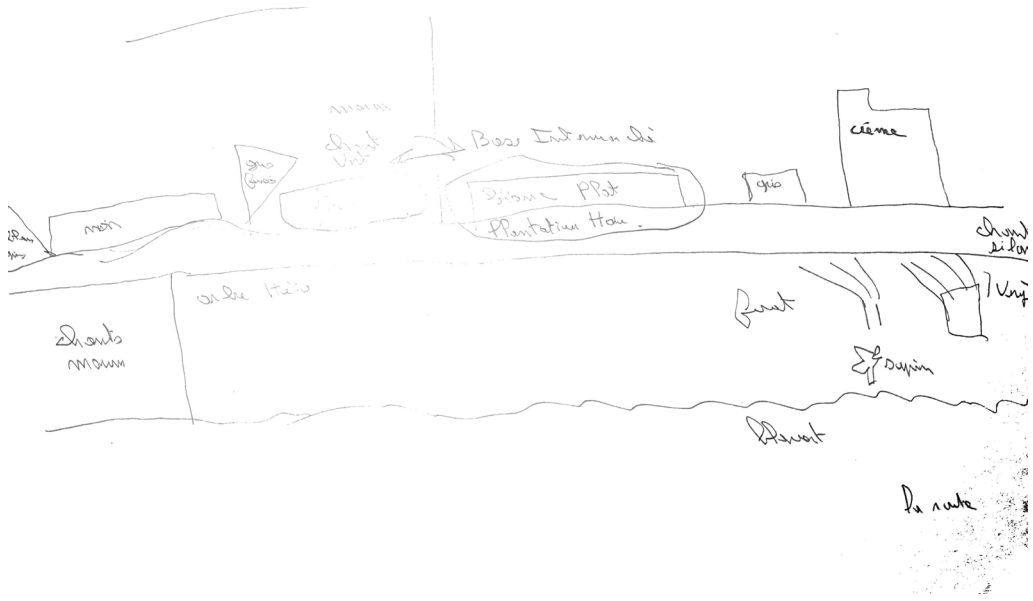
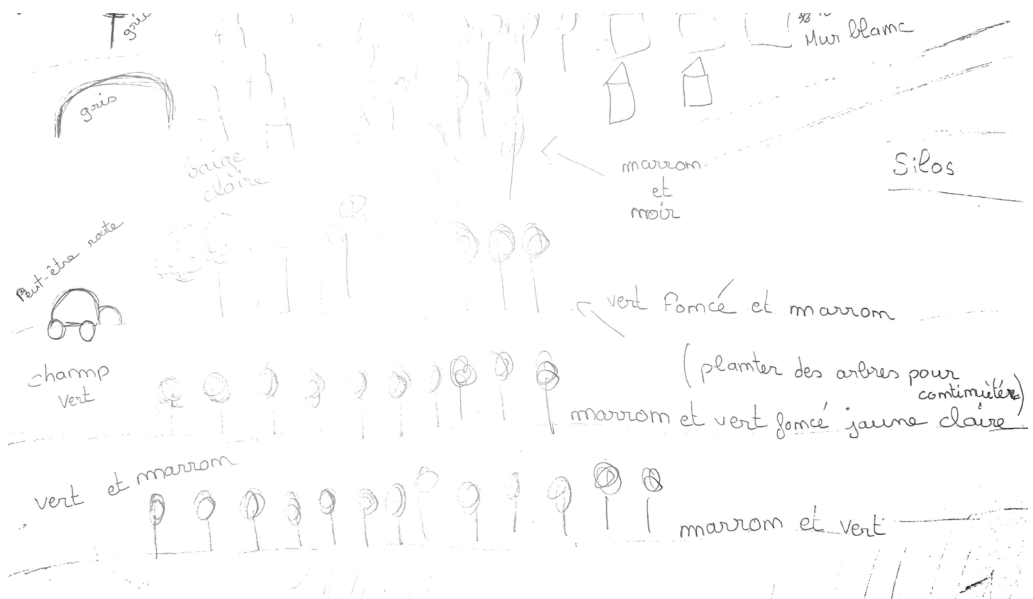
RÉSULTATS DE L'ATELIER





Scot: Enlever pylone et zao nable
 Chaque culture bat. APB pour intégrer paysage
 qd le bat. se démarque de l'axe et de l'alignement

Le culture soit sur des façades
 soit avec du végétal - Eviter les
 surfaces qui ferment/bouchent le
 paysage - les coupes et mettre
 de feuilles -



RÉSULTATS DE L'ATELIER

Pas de côté du paysagiste

Voici une reformulation synthétique des observations de Maxime Pailler, paysagiste-concepteur et docteur aménagement de l'espace et urbanisme. Les représentations des habitants des paysages dans le Pays de Pontivy révèlent des paysages stéréotypés, articulés autour d'une opposition entre espaces naturels, agricoles et industriels. Le végétal émerge comme un élément fédérateur et une source d'actions possibles.

Points clés :

- Énergies renouvelables (EnR) : leur développement suscite des questionnements en raison d'implantations multiples qui pour certains sont perçues comme inappropriées ou imposées. En filigrance, on peut s'interroger sur la validation de ces lieux d'implantation par les populations locales
- Les haies : Elles ne sont pas seulement des repères visuels dans le paysage, mais aussi des symboles d'engagement, voire de résistance face à certaines transformations du territoire.
- Bases logistiques : Elles apparaissent comme des repères, mais aussi comme des éléments rejetés ou contestés dans leur intégration paysagère. Malgré leur taille imposante (jusqu'à 40 hectares selon les dires), elles peuvent paraître presque réduites à l'échelle du grand paysage.

Tensions et perceptions :

Les acteurs locaux expriment une forme de solastalgie¹ (traumatisme lié à la transformation des lieux familiers), nourrie par l'industrialisation croissante du

¹ Né en grande partie des catastrophes environnementales des XX^e et XXI^e siècles, ce sentiment de détresse spécifique émane de la manière dont les personnes vivent leur espace de naissance ou d'existence et composent, dans leur vie quotidienne, avec sa plus ou moins lente transformation. Uhl, M., & Niemeyer, K. (2023). Solastalgie. *Anthropen*. <https://revues.ulaval.ca/ojs/index.php/anthropen/article/view/51945/809>

paysage : techniques d'irrigation, aménagements des plateaux et des points hauts... Cette évolution alimente une quête de retour à un état de référence idéalisé. On note également un questionnement implicite : « est-ce qu'intégrer signifie forcément masquer ? ».

Enjeux :

Ces questionnements invitent à repenser les fondamentaux du paysage de Pontivy et les moyens de leur intégration. Des témoignages recueillis lors de l'atelier soulignent l'importance de définir collectivement :

- **Quel paysage voulons-nous ?**
- **Quels en sont les marqueurs essentiels ?**



Retour des acteurs locaux suite à la présentation

La présentation de la synthèse a suscité des échanges riches et diversifiés parmi les acteurs locaux. Voici les principaux enseignements et questionnements soulevés :

Sur le mot "tension" :

Certains jugent le mot "tension" trop dur et inapproprié, ne reflétant pas leur perception. D'autres reconnaissent néanmoins que ces tensions existent, notamment face à la transformation des paysages et à la standardisation progressive du territoire.

Représentativité des participants :

Il est remarqué que les participants à l'atelier de terrain partagent des sensibilités similaires, souvent proches des problématiques environnementales et liées au même réseau d'acteurs. Ce biais est illustré par l'attention particulière portée aux haies, perçues comme centrales.

Standardisation et spécificités du paysage :

Le paysage breton, et plus spécifiquement celui du Pays de Pontivy, est perçu comme en voie de standardisation, se rapprochant des paysages d'autres régions françaises (exemple : Picardie, Beauce). Le maintien des spécificités locales du paysage est vu comme un enjeu crucial pour préserver une identité forte et différenciée.

Sur le processus participatif :

L'atelier a permis à certains de retrouver un espace d'expression et de partage. Cependant, les acteurs interrogent comment faire adhérer d'autres acteurs à cet exercice collectif. Le paysage est perçu par certains comme un sujet restrictif, souvent réduit aux arbres et végétaux, ce qui peut freiner une participation plus large.

Réflexions sur l'échelle et la gestion agricole :

La taille idéale des exploitations est mise en débat, avec des références aux études de la Chambre d'Agriculture¹. Un compromis semble se situer autour de 8 à 10 hectares, conciliant production et préservation des ressources agricoles. En parallèle, la place des animaux, grands absents du débat, est interrogée. Ils sont pourtant essentiels à la vie et à l'imaginaire du paysage. Leur absence (moins de chants d'oiseaux, par exemple) souligne un appauvrissement sensoriel et une perte de biodiversité.

Le relief et le vide :

Le relief est perçu comme structurant et essentiel dans l'identité paysagère. Cependant, l'idée de vide, souvent associée à l'absence d'éléments stimulants (animaux, structures, etc.), génère un sentiment de tristesse. Une question récurrente revient : **Pourquoi en est-on arrivé là, et comment préserver ce qui reste ?**

Ces retours confirment l'importance de considérer les spécificités paysagères locales tout en associant les thématiques abordées (attractivité, environnement, développement économique...). Ils rappellent également la nécessité d'une approche participative davantage représentative, afin de concilier des visions parfois divergentes et de définir collectivement un futur souhaitable pour le Pays de Pontivy.

¹ En Bretagne, la taille moyenne des exploitations agricoles en 2020 est de 62 hectares, en augmentation de 14 hectares par rapport à 2010, reflétant une tendance à la consolidation malgré une diminution du nombre total d'exploitations. Cette moyenne varie légèrement selon les départements : 59 hectares dans les Côtes-d'Armor, 61 hectares dans le Finistère, 63 hectares en Ille-et-Vilaine, et 64 hectares dans le Morbihan. Comparativement, la moyenne nationale en France métropolitaine s'établit à 69 hectares. Source : <https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/emploi-formation/les-premiers-resultats-du-recensement-agricole-pour-la-bretagne/>
https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/caracteristiques_des_exploitations.pdf

Synthèse des réponses à la question : "Qu'est-ce que le Pays de Pontivy ?"

Le Pays de Pontivy est perçu par les acteurs locaux comme un territoire riche de variétés et de contrastes, reflétant tant ses caractéristiques naturelles que humaines :

- Reliefs et paysages : Un territoire marqué par des reliefs doux, où "ça monte", offrant une diversité de paysages ponctués d'arbres, de forêts dansantes et de massifs perçus comme éternels.
- Vie et habitat : Ce n'est pas un désert, mais un espace vivant avec des hameaux, des maisons habitées, des bourgades et des habitants qui en font un paysage animé et habité.
- Éléments structurants : Des chemins de randonnée et des poteaux qui servent de points de repère dans le grand paysage.
- Économie et infrastructures : Un paysage économique où l'on trouve des industries, des silos agricoles, et des infrastructures liées à la production d'énergies, comme les éoliennes.
- Ambiances et sensations : Le chant des oiseaux, symbole de la vie et de la biodiversité, est cité comme un élément marquant, évoquant la sensorialité du territoire.



Croquis réalisé après écoute
des participants

Synthèse des remarques : **"Qu'est-ce qu'on garde dans le Pays de Pontivy face aux changements à venir ?"**

Les acteurs locaux expriment une volonté de préserver des éléments essentiels qui définissent l'identité et l'équilibre du territoire, regroupés autour de trois grands axes :

1. Nature et biodiversité :

- Les arbres, symboles de continuité et de paysage emblématique.
- La diversité des espèces et le bien-être animal.
- Les prairies, corridors écologiques et espaces de repos.
- Les cours d'eau, notamment le Blavet, comme ressources naturelles et patrimoniales.

2. Patrimoines et identité :

- Le petit patrimoine vernaculaire, reflets de l'histoire locale.
- Les bâtiments existants, qui nécessitent soin et valorisation pour conserver l'authenticité du territoire.

3. Activités humaines et économie :

- Une agriculture diversifiée, à préserver et à adapter.
- Les hameaux, comme modèles d'habitat rural vivant.
- Une économie locale équilibrée et durable.

En résumé, il s'agit de protéger les éléments naturels, culturels et économiques qui font la richesse et la singularité du Pays de Pontivy, tout en les intégrant harmonieusement dans les évolutions futures.

Synthèse des préconisations des acteurs locaux pour le Pays de Pontivy

1. Aménagement et organisation du territoire

- Implantation des aménagements et activités économiques : réfléchir à la localisation des activités (spécialisation par zones ou dispersion sur tout le

territoire) pour mieux intégrer les usages au paysage.

- Déspécialisation du paysage et zonage des activités : Travailler à une diversification des usages et à un équilibre des activités (agriculture, habitat, industries) pour éviter un zonage trop rigide.

2. Agriculture et gestion des prairies

- Dynamique des prairies : Répondre à la diminution du pâturage et à la déconnexion des animaux avec le sol. Encourager des pratiques favorisant le lien entre élevage et prairies.
- Gestion de l'eau et talus : Créer des talus et des bassins pour gérer les chemins de l'eau dans les endroits stratégiques. Intégrer la quantité et la qualité d'eau comme levier pour un développement durable du territoire.

3. Transition énergétique et paysage

- Énergies renouvelables : Intégrer harmonieusement les dispositifs comme les panneaux photovoltaïques, l'agri-voltaïsme, et les traqueurs solaires au sein des paysages, en cohérence avec les objectifs du SCoT.

4. Habitat et revitalisation

- Densification des hameaux : Privilégier une réhabilitation des hameaux existants, en encourageant des projets de densification et de mixité sociale.
- Rénovation et réemploi : Développer des filières de réhabilitation des bâtiments existants, notamment pour les maisons à restaurer. Mettre en place une offre de formation adaptée pour renforcer les compétences locales dans le domaine du réemploi des matériaux.

5. Diversification économique et sociale

- Offres touristiques : Diversifier les activités touristiques pour éviter une dépendance à une seule filière.
- Mixité sociale et accessibilité : Prendre en compte les variations de prix au mètre carré pour favoriser l'accueil de populations diverses et maintenir un équilibre social.

Ces axes d'action soulignent l'importance d'un aménagement territorial durable, d'une gestion attentive des ressources naturelles, et d'une revitalisation sociale et économique tout en préservant la spécificité paysagère du Pays de Pontivy.

ANALYSES DES ENQUÊTÉS

Points positifs

- Innovation et partage des perspectives : La méthode du dessin conté a été saluée pour son aspect innovant, permettant d'explorer et de partager divers points de vue sur le paysage. Cette approche facilite une meilleure appropriation du territoire et des éléments qui le constituent.
- Redécouverte des éléments paysagers : Le fait de dessiner le paysage a permis aux participants de porter une attention renouvelée aux éléments structurants du territoire, tels que les haies, les reliefs et les infrastructures. Cet exercice favorise une compréhension fine des composantes du paysage.
- Échelle communale mise en valeur : L'atelier a rappelé l'importance de l'échelle communale, qui reste pertinente pour structurer et analyser les paysages, notamment dans le cadre de réflexions territoriales plus larges.
- Articulation entre intérieur et extérieur : La posture d'observer "à la fois dehors et dedans" a été relevée comme un point clé, permettant une visualisation globale et sensible du territoire. Cela renforce la prise en compte du cadre de vie dans les révisions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
- Point de départ pour les révisions territoriales : Les retours confirment que cette méthodologie peut être utilisée comme une base solide pour alimenter les réflexions sur les révisions des documents d'urbanisme et les politiques territoriales.

Points critiques et axes d'amélioration

- Période peu adaptée : La saison ou les conditions climatiques n'étaient pas idéales pour mener l'atelier en extérieur, limitant parfois les observations ou le confort des participants.
- Manque de mixité des participants : L'absence de diversité parmi les personnes présentes a été notée comme une limite, réduisant la richesse

des points de vue et des échanges sur le paysage.

- Contexte insuffisamment explicité : Le cadre général du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du rôle du Pays aurait mérité d'être mieux expliqué, afin de situer les participants dans les enjeux et objectifs globaux de l'atelier.
- Temps limité avec les binômes : Les participants ont exprimé le souhait d'avoir davantage de temps pour interagir avec leurs binômes, ce qui aurait permis un approfondissement des échanges et des observations.
- Manque de notions spécifiques sur le paysage : Certains participants ont signalé un besoin de formations ou d'explications supplémentaires pour mieux appréhender les concepts de lecture et d'analyse du paysage.

Recommandations pour les prochaines étapes

- Adapter les conditions climatiques : Prévoir des périodes plus favorables pour organiser les ateliers, afin de maximiser le confort et la qualité des observations.
- Renforcer la diversité des participants : Encourager une plus grande mixité des publics (habitants, élus, techniciens, jeunes, etc.) pour enrichir les points de vue et inclure différentes sensibilités.
- Améliorer le cadrage initial : Fournir des explications claires et synthétiques sur le contexte du SCoT, du Pays et des enjeux territoriaux pour que les participants puissent se projeter pleinement.
- Allonger la durée des échanges : Prévoir un temps plus long pour le travail en binôme, permettant un partage d'idées plus approfondi et une meilleure compréhension mutuelle.
- Proposer des outils pédagogiques : Inclure une introduction aux notions de paysage et aux méthodologies d'analyse, pour outiller les participants et enrichir leurs observations.

FICHE D'IDENTITÉ

LIEU : pays de Pontivy

MAÎTRE D'OUVRAGE : Conseil de développement

SURFACE : 2 944,6 km²

CALENDRIER : 2025

BUDGET : le projet définira l'enveloppe budgétaire

MISSIONS : définition d'un projet stratégique et médiation

CONTACT : Lucie Guillaume <cdpondi@gmail.com>

